

# Médicaments anti-cancéreux

## Connaître les risques liés aux médicaments anti-cancéreux

### Les sources d'exposition

#### Expositions directes

Les médicaments, les patients traités et leurs liquides biologiques.

#### Expositions indirectes

Via toutes les surfaces sur le circuit du médicament (sac de transport, locaux) et de l'environnement du patient (chambre, objets, linge, poubelles, bassins...).

**Les excréta et autres liquides biologiques des patients (urine, selles, vomissements, sang, sueur) peuvent contenir des résidus de médicaments dans les minutes qui suivent le traitement jusqu'à plusieurs jours. L'exposition des professionnels peut survenir lors de toutes les étapes de la mise en œuvre de ces traitements.**



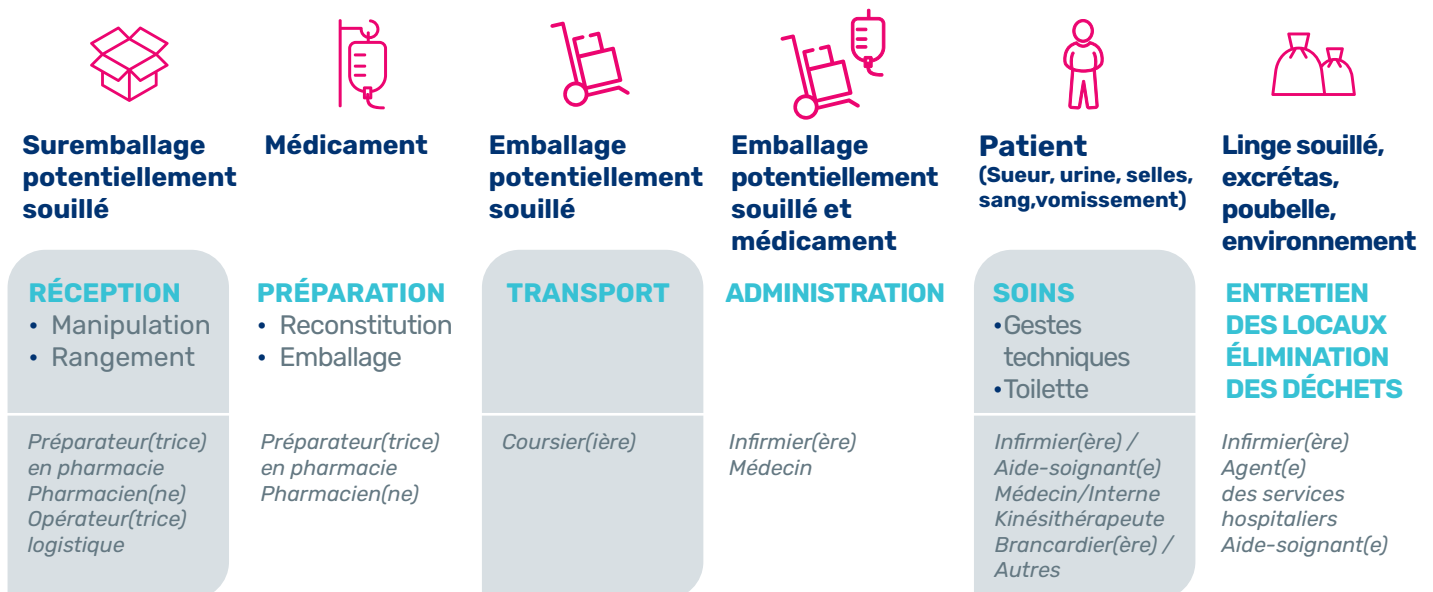
Les médicaments anti-cancéreux sont largement utilisés dans les services d'oncologie pour la chimiothérapie des cancers.

Ils interfèrent avec la synthèse de l'ADN et le métabolisme de la cellule cancéreuse pour aboutir à sa destruction.

Leur mode d'action n'est pas sélectif, ils peuvent attaquer toutes les cellules y compris celles qui sont saines.

Certains de ces médicaments peuvent avoir un effet Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique (CMR).

## La chaîne d'exposition et les salariés concernés



### Les modes de contamination

> Contamination de la peau/muqueuses (yeux, nez) **par contact** (médicaments, liquides biologiques, surfaces contaminées)

> **Inhalation** de médicaments (poudre, aérosol), liquides biologiques

> **Ingestion** : manger, boire ou fumer avec les mains contaminées.

# Conseils de prévention



## Les effets sur la santé

Des réactions cutanées (irritations, allergie) peuvent être observées.

Les études portant sur la reprotoxicité alertent sur des troubles de la fertilité, du risque d'avortement spontané ou des malformations fœtales chez des femmes professionnellement exposées de manière répétée en l'absence de mesures préventives.



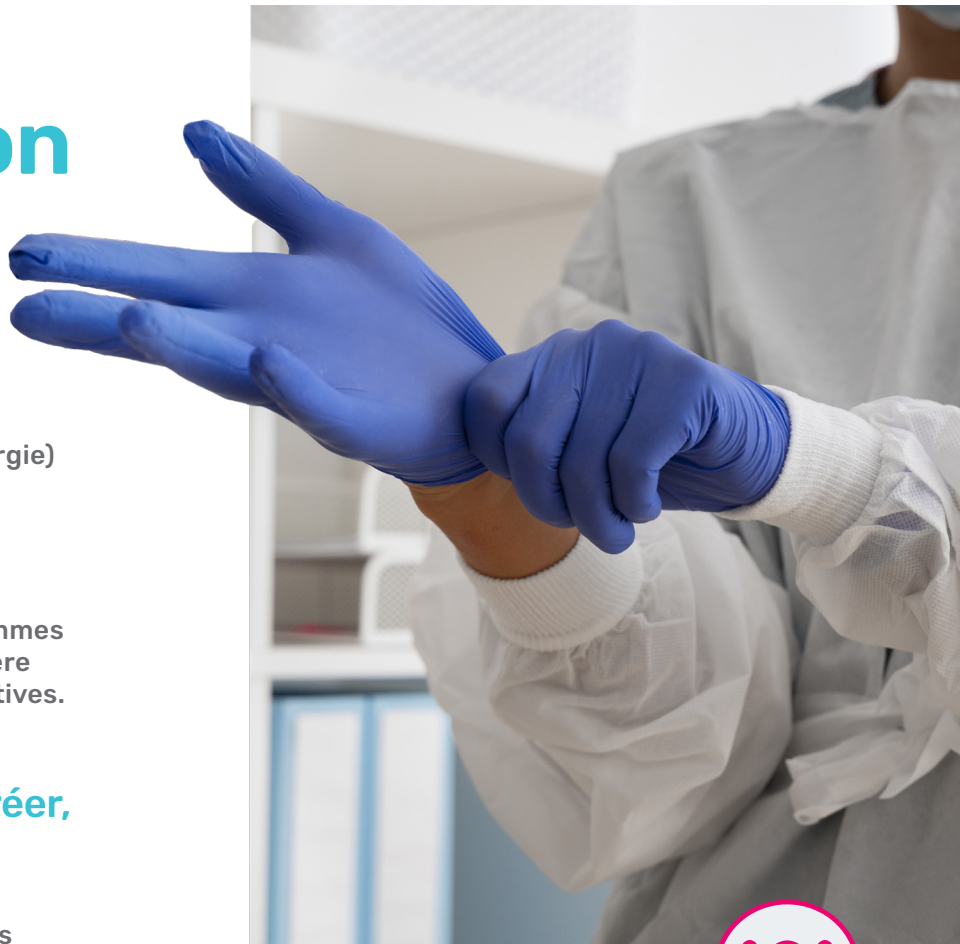
## Femmes en âge de procréer, enceintes ou allaitantes

Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être affectées aux tâches exposantes aux médicaments anti-cancéreux. Une salariée enceinte doit avertir rapidement le médecin du travail et son cadre de santé.

**En cas de projet de grossesse : parlez-en à votre médecin du travail.**

## Conduite à tenir en cas de projection ou déversement accidentel

- > Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- > Rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique.
- > Identifier le kit de décontamination de votre service et appliquer le protocole.
- > Ne pas oublier de déclarer l'incident auprès de l'encadrement.



## Quelques règles de prévention essentielles

**Protégez-vous en fonction de la tâche exposante et reportez-vous aux mesures préconisées dans votre service /établissement.**

Respecter les précautions standard d'hygiène



Renforcer la protection contre le risque chimique

- > **Porter un masque de protection respiratoire FFP2 en cas de risque d'inhalation.**
- > **Protéger la tenue de travail en cas de risque de contamination (blouse à usage unique) et de projection (tablier imperméable).**
- > **Remplacer les gants PVC par des gants en nitrile.**
- > **Se laver les mains à l'eau et savon à la fin des soins ou à la sortie de la chambre pour éliminer les résidus de médicament.**
- > **Réduire la contamination de l'environnement de travail : nettoyage fréquent des surfaces, points de contact.**